



Modalités d'application Nutri-Score

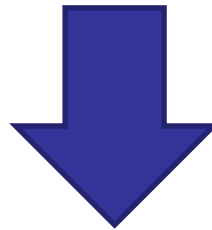


LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé

Direction de la santé



- Le Nutri-Score doit être **autorisé** par l'Etat membre



- Au Luxembourg, le Nutri-Score **ne pourra être utilisé qu'une fois que le règlement grand-ducal entrera en vigueur**



Tous les documents relatifs au Nutri-Score se trouvent sur le site de Santé Publique France en langue française et anglaise

Règlement d'usage

- Cahier des Charges (Annexe 1)
- Charte graphique (Annexe 2)

Questions-réponses scientifiques et techniques



➤ Respect du règlement d'usage du Nutri-Score

- **Présentation complémentaire à la Déclaration nutritionnelle obligatoire**
- L'usage du logo est réservé aux personnes physiques ou morales, **fabricants et distributeurs de Produits** sous réserve du respect des conditions du Règlement d'usage
- Le droit d'usage du logo est consenti à l'Exploitant **à titre gratuit**
- Obligation d'utiliser le Logo **sur l'ensemble des catégories de Produits** qu'il met sur le marché sous ses marques inscrites au Règlement d'usage
- L'exploitant dispose de **24 mois** à compter de la date de son enregistrement **pour se conformer** à l'ensemble des dispositions du Règlement d'usage



- Respect du Cahier des charges (annexe 1)
 - Le choix du Logo Classant adéquat pour chaque Produit est déterminé par l'Exploitant conformément au Cahier des charges défini en annexe 1
 - L'utilisation du **Logo Classant est indissociable du calcul du score nutritionnel** de chaque Produit et de son résultat, conformément à ce Cahier des charges
 - **L'exploitant est seul responsable du calcul du score nutritionnel**



- Respect de la Charte graphique du Logo (annexe 2)
 - Elle a été élaborée pour décrire les **conditions d'apposition du logo** sur les packagings, dans les rayons et sur les supports de communication
 - Les proportions ne peuvent en aucun cas être modifiées
 - Les couleurs sont immuables et ne doivent pas varier
 - Les modules Nutri-Score se placent **dans le tiers inférieur de la face avant de l'emballage**



➤ Questions-réponses scientifiques et techniques

- Répondent à des questions relatives
 - Au calcul du score
 - A l'adaptation du score pour les aliments et les boissons
 - Aux aliments concernés par l'application du Nutri-Score
 - Aux questions juridiques relatives au dispositif Nutri-Score



- Le **calcul** du Nutri-Score se fait **conformément au cahier des charges** présent à l'Annexe du règlement d'usage
- Le Nutri-Score peut ainsi être calculé à partir des données présentes dans la **déclaration nutritionnelle** et de la quantité en **fruits, légumes, légumineuses, fruits à coque, protéines, fibres, huiles de colza, de noix et d'olive**
- Possibilité de faire **une analyse** dans un laboratoire pour déterminer le Nutri-Score



- Le calcul du score nutritionnel est **basé sur les données nutritionnelles pour 100g de produit** présentes sur l'emballage, dont les nutriments font partie de la **déclaration nutritionnelle obligatoire** ou qui peuvent la compléter dans le respect de l'article 30 du règlement (UE) n°1169/2011

- Il y a plusieurs onglets dans le document Excel pour le calcul du Nutri-Score:
 - Cas général

 - Fromage

 - Matières grasses ajoutées

 - Boissons



Les données à indiquer dans le tableau Excel

- La valeur énergétique en kJ/100g ou 100ml
- Les acides gras saturés g/100g ou 100ml
- Sucres g/100g ou 100ml
- Protéines g/100g ou 100ml
- Fibres g/100g ou 100ml
- Fruits, légumes, légumineuses, fruits à coque, huile de colza, d'olive et de noix %/100g ou 100ml
- Sodium mg/100g ou 100ml



- Fichier Excel mis à disposition par Santé Publique France (onglet Boisson)

Produit	Valeur énergétique (KJ/100g ou 100mL)	Matières grasses (g/100g)	Acides gras saturés (g/100g ou 100mL)	Sucres (g/100g ou 100mL)	Protéines (g/100g ou 100mL)	Sel (g/100g ou 100mL)	Fibres (g/100g ou 100mL)	Unité d'expression des valeurs nutritionnelles (menu déroulant)	Fruits, légumes, légumineuses, fruits à coques, huiles de colza, de noix et d'olive (%/100g ou 100mL)	Sodium (mg/100g ou 100mL)
EXEMPLE: Boisson gazeuse, sans jus de fruit, sucrée	156		0	8.7	0.1	0.09	0		0	36
										0
										0



➤ Par l'autorité compétente

- Téléchargement des données de la Plateforme Nutri-Score établie auprès de Santé Publique France
- Possibilité de demander les documents de calcul pour le contrôle
- Possibilité d'analyse pour le contrôle

Dans tous les cas, le consommateur ne doit pas être induit en erreur